

Service	Santé et sécurité	Émis	Juillet 2018
Section	Déclaration de la politique sur la santé et sécurité	Révisé	Janvier 2024
Élément	01	Approuvé	A. Assaly
Sujet	Politique sur la santé et sécurité	État	Actif

## DÉCLARATION DE LA POLITIQUE SUR LA SANTÉ ET SÉCURITÉ

ASCO Construction (ASCO) et sa direction s'engagent à appliquer un programme strict de santé et de sécurité afin de protéger ses Employés, ses Sous-traitants, ses Clients, les Fournisseurs choisis par les propriétaires, le Grand public et la Propriété contre les pertes accidentelles et/ou les dommages accessoires.

La haute direction reconnaît que tous les travailleurs ont le droit de travailler dans un environnement sécuritaire et sain. La haute direction s'engage à créer un environnement de travail qui favorise la santé au travail et à fournir et maintenir un environnement de travail sécuritaire et sain, comme l'indiquent les pratiques acceptées de l'industrie et conformément aux exigences législatives. Nous nous efforcerons également d'éliminer tous les risques prévisibles qui peuvent entraîner des incendies, des pertes de sécurité, des dommages matériels et des blessures ou la maladie, ce qui se traduit par des coûts d'exploitation plus élevés et de la mauvaise publicité pour toutes les parties concernées.

Nous croyons que tous les accidents peuvent être évités. Les pertes accidentelles peuvent être contrôlées grâce à une bonne gestion et une participation active des employés. La prévention des pertes est la responsabilité directe de l'équipe de gestion de l'entreprise et des travailleurs. C'est ce qu'on appelle le Système de responsabilité interne.

ASCO s'efforce de fournir une formation adéquate et pertinente aux employés, des pratiques de travail sécuritaires spécifiques à chaque emploi, des procédures d'utilisation et d'entretien des équipements et des directives de sécurité qui sensibilisent la direction, les employés et les sous-traitants à l'élimination ou à la réduction des risques d'accidents et/ou d'incidents dans toutes les activités.

La direction d'ASCO, les Employés de la direction des sous-traitants et les Employés sur le terrain sont collectivement responsables d'assurer le respect des réglementations locales, gouvernementales, sur la santé et la sécurité au travail, sur l'environnement et de toutes autres exigences applicables. Les responsabilités assignées à chaque partie impliquée dans un projet sont discutées à la page suivante de cette section de notre Programme de santé et de sécurité.

ASCO s'engage à travailler conjointement, à consulter et à coopérer avec toutes les parties et le personnel concernés pour élaborer, maintenir et mettre en œuvre son Programme de santé et de sécurité. La participation active à tous les niveaux de notre organisation est encouragée et attendue pour garantir la réalisation de nos objectifs de sécurité. La haute direction s'engage à fixer et à revoir les objectifs de SST et à améliorer continuellement le système de gestion de la santé et de la sécurité ainsi que les rendements en matière de santé et de sécurité. Chaque année, ASCO adopte les OBJECTIFS continus suivants : Zéro accident ASCO, Zéro perte de temps ASCO, et Réinvestissement des remboursements de la WSIB dans des initiatives de sécurité.

Nous espérons que vous vous joindrez à notre engagement personnel dans la mise en œuvre et l'application de notre Programme de santé et de sécurité.

Le 9 janvier 2024



M. Anthony Assaly  
Président et chef de la direction



M. Jason Assaly  
Vice-président construction